

Avis du Comité économique et social européen sur la «Modification de la proposition de la Commission COM(2011) 626 final/3 pour un règlement du Parlement européen et du Conseil portant organisation commune des marchés des produits agricoles (règlement “OCM unique”)»

COM(2012) 535 final — 2012/0281 (COD)

(2013/C 44/29)

Le Parlement européen, en date du 22 octobre 2012, et le Conseil, en date du 24 octobre 2012, ont décidé, conformément à l'article 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur la

«Modification de la proposition de la Commission COM(2011) 626 final/3 pour un règlement du Parlement européen et du Conseil portant organisation commune des marchés des produits agricoles (règlement “OCM unique”)»

COM(2012) 535 final — 2012/0281 (COD).

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant, le Comité, lors de sa 485^e session plénière des 12 et 13 décembre 2012 (séance du 12 décembre 2012), a décidé, par 124 voix pour et 5 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 12 décembre 2012.

Le président
du Comité économique et social européen
Staffan NILSSON
